

## Conclusion

---

L'étude de la fiscalité et du budget de la commune rurale de Kalabancoro révèle deux choses intimement liées : la faiblesse de la mobilisation des ressources fiscales et la dépendance du budget des ressources de provenance externe. Ceci démontre un grand déficit d'appropriation des instruments de la fiscalité par les différents acteurs. Plus précisément, on peut faire les constats suivants :

- les différents types de ressources fiscales ne sont pas exploités de façon optimale ;
- le recouvrement des ressources fiscales souffre de plusieurs problèmes qui causent un déficit chronique ;
- les acteurs intervenants pour les différents types de ressources ne s'acquittent pas de leurs obligations convenablement ;
- l'élaboration du budget semble être l'affaire des seules autorités communales ;
- la participation, la transparence et l'imputabilité font défaut dans la gestion fiscale et budgétaire de la commune.

L'autonomie financière est une des caractéristiques principales de la décentralisation, il faut cependant souligner que l'administration communale dépend nécessairement de trois pouvoirs à savoir, le Conseil communal, le Bureau communal ayant à sa tête le Maire et l'autorité de tutelle. La bonne marche de la commune requiert de chaque partenaire (conseillers communaux, maire, et adjoints, représentant de l'État), la connaissance et la maîtrise de ses attributions, le respect de ses obligations, l'esprit d'une saine et sincère collaboration.

Des ressources humaines, financières et matérielles suffisantes sont à la disposition de la commune conditionnant ainsi sa viabilité. Il ne peut y avoir de développement sans l'homme qui en est le moteur et le bénéficiaire, mais il a besoin dans l'exercice de son œuvre d'édification d'une

communauté prospère et fiable à tout point de vue, de moyens financiers et matériels appropriés. Dans l'entreprise communale, le Maire joue le rôle de promoteur, de réalisateur et d'exploitant.

Ses fonctions exigent de lui des qualités et des comportements de manager, de leadership, et d'homme de relation publique. A cet effet, nous avons vu qu'il doit structurer ses services de manière efficace et efficiente, s'entourer de collaborateurs et disposer d'agents qualifiés et compétents afin de veiller à ce que chacun exécute convenablement sa mission au sein du conseil. La Commune est donc un réseau de relations interne et externe dont l'équilibre, la cohérence et la bonne compréhension garantissent le succès.

La décentralisation est un choix politique pratique, qui nécessite des moyens. Sa réussite dépend certes des possibilités financières réelles mais aussi et surtout de la qualité des hommes chargés de conduire cette politique.

Mais force est de reconnaître que malgré les efforts des agents communaux, il leur est très difficile de modifier l'état actuel de la Commune sans l'aide de l'État et des collectivités. Le désengagement de l'État dans beaucoup de domaines sans préparation préalable des collectivités, le mauvais paiement des taxes et impôts, le déficit d'information entre les autorités locales et les populations sur l'utilisation des ressources de la commune sont, entre autres, des facteurs qui minimisent davantage l'impact des populations dans le développement.

Enfin, il faut reconnaître que les efforts de la mairie malgré leur engagement, produisent peu d'effet à cause de l'ampleur des tâches de développement, la modicité des ressources et l'incivisme.

Le manque de volonté politique, les divergences entre collectivités elles-mêmes d'une part et d'autre part avec les populations constituent des véritables facteurs qui ralentissent sérieusement le développement de la localité. En définitive, l'étude a constaté un réel déficit de participation, de transparence et d'imputabilité dans la procédure budgétaire. Ceci explique forcément la faiblesse de la mobilisation des ressources fiscales, handicapant sérieusement la commune qui continuera à dépendre des apports externes.

Les autorités communales devraient donc tout mettre en œuvre pour favoriser l'appropriation des instruments de la fiscalité et du budget par l'ensemble des acteurs, y compris les élus et les populations.

### Les suggestions

La commission des finances de la mairie ne semble pas maîtriser ses attributions. Les services des impôts de l'État arrivent à recouvrer les impôts communaux sans l'aide de la Mairie, ni l'usage de la force alors que, pour la perception directe au niveau de la régie des recettes de la Mairie, la force n'a jamais été utilisée par les politiques qui envisagent une réélection. Ceci ne peut s'expliquer que par les raisons politiques. Les leaders politiques (Maires), en sauvegardant leur mandat ne peuvent pas employer la force pour la paie des taxes.

Pour remédier à cette situation, il faut préciser les attributions de la Commission des finances qui sont le suivi de la situation financière, la planification et la collecte. Cette commission doit être indépendante des autres commissions de travail et aussi réactivée.

On doit également organiser les services de recouvrement municipaux. Les élus doivent faire fi des intérêts politiques au profit des intérêts de la Commune. Les séances d'information, d'éducation et de sensibilisation doivent être organisées à la radio. A ce titre, la formation des régisseurs ainsi que les agents communaux doit être régulière pour une meilleure exécution des tâches qui leur sont dévolues.

La mobilisation de tous les personnels pour assurer une maîtrise des collectes doit être de rigueur. Tous les efforts des autorités communales doivent être centrés sur la mobilisation des ressources notamment en menant des études sérieuses sur les potentialités réelles et en respectant la déontologie financière.

Encore faudrait-il que la mairie maîtrise ses sources de revenus en répertoriant les contribuables. Pour ce faire, les agents de recouvrement doivent être dotés des moyens de déplacement appropriés. Pour que la décentralisation marche, on doit changer la mentalité des gens, d'abord à travers des années de sensibilisation. Selon le conseiller communal, Mamadou Coulibaly, « Le Malien cherche à réclamer son droit toujours mais ne s'acquitte pas de ses devoirs notamment la paie des vignettes ».

La diversification du partenariat à travers la coopération décentralisée pourrait être un facteur de développement.

Le sable qui est une ressource pérenne de la commune, doit faire l'objet d'une plus grande organisation dans la gestion pour que celle-ci puisse en tirer le maximum de profit par exemple : répertorier tous les stocks de sables,

identifier les propriétaires, utiliser au besoin la force publique pour le paiement des taxes. Avec l'application de la nouvelle délibération qui prévoit 1 000 FCFA par benne et par sortie le rendement pourrait doubler. Toutefois, il faudrait trouver des stratégies très pratiques de recouvrement. La Mairie doit tout faire pour aménager le marché pour cerner les ressources réelles de ce marché. Pour ce faire, les agents de recouvrement doivent être dotés des moyens de déplacement appropriés. Cependant la solution préconisée pour le recouvrement de la TDRL est d'établir les rôles à temps, au plus tard le 31 décembre de l'année en cours ; tout en sensibilisant la population et en mettant en place une mission de recouvrement suivant un programme par quartier et en informant la population par toutes les voies de diffusion.

Pour que la décentralisation marche bien, il faut que les gens acceptent de donner leur petite contribution, autrement dit s'acquitter de leurs taxes et impôts qui sont des ressources qui font rentrer dans le cadre de développement socio-économique de leur propre commune a affirmé le préfet à Kati.

De nos jours, la tutelle s'implique dans le recouvrement de la TDRL à Kati. C'est le Commandant en personne qui va sur le terrain avec un agent. La création d'écoles privées ; de CSCOM et de lycées a beaucoup changé la vie des communes.

La commune de Kalabancoro, du fait de sa proximité du district de Bamako doit bénéficier désormais de tous les avantages qu'on offre aux communes urbaines de Bamako.